



République du Sénégal
Ministère de l'Agriculture
et de l'Équipement Rural



ATELIER DE HAUT NIVEAU SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES DECIDEURS

Changements climatiques et agriculture sénégalaise : Rôles des décideurs dans la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent(PSE)

*Atelier de Dakar – 08/09 Août 2016
El hadji Mbaye DIAGNE, COMNACC*



Table des matières

- Convention Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques : instruments et instances
- Contribution Prévues Déterminées au niveau National du Sénégal
- Composante Atténuation et options
- Composante Adaptation et options
- Autres composantes
- Dispositif de Mise en œuvre, de Suivi, de Notification et d'Évaluation
- Accord de Paris et CDN

Convention Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques : instruments et instances

- La Convention:
 - Le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC)
 - L'Organe Subsidiaire de Conseil Scientifique et Technique (OSCST)
 - L'Organe Subsidiaire de Mise En Œuvre (OSMOE)
 - Le Secrétariat
 - Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM): Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA), Fonds spécial pour les changements climatique (FSCC)
 - Le Fonds Vert Climat (FVC)
 - Fonds d'Investissement Climatique: Le Programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques (PPRCC), Programme de valorisation à grande échelle des énergies renouvelables (SREP en anglais)
 - Le Conseil Exécutif pour la Technologie (TEC) et le Centre et Réseaux pour les Technologies Climatiques (CRTC)
- Le Protocole de Kyoto:
 - Engagements pour certains Pays développés: PK 1 (2008 – 2012) et P.K 2 (2013 – 2020) en instance
 - Mécanismes de flexibilité MDP et MOC
 - Fonds d'Adaptation (FA)
- L'Accord de Paris:
 - L' Avant 2020
 - L' Après 2020: Accord de Paris
 - La Décision 1/CP.21
 - L'APA

Contribution Prévue Déterminée au niveau National

- Approche ascendante;
- Atteinte d'un objectif ambitieux: augmentation température inférieure à 2°C à la fin du siècle;
- Large participation et flexibilité:
 - **Pays développés:** objectifs de réduction des émissions en chiffres absolus à l'échelle de l'économie;
 - **Pays en développement:** encouragés à passer progressivement à des objectifs de réduction ou de limitation des émissions à l'échelle de l'économie eu égard aux différentes situations nationales;
 - **Pays les moins avancés et Petits Etats Insulaires en développement:** peuvent établir et communiquer des stratégies, plans et mesures de développement à faible émission de gaz à effet de serre correspondant à leur situation particulière.
- Rigueur dans la notification, le suivi et la vérification
- Possibilité d'inclusion de l'Adaptation
- Plus de 150 CPDNs avant Paris: formes et contenus très divers
- Résultat agrégation des CPDNs /Objectifs: entre 3°C et 4°C à la fin du siècle

Contribution Prévue Déterminée au niveau National du Sénégal

- Basée sur les objectifs de développement et plus particulièrement le Plan Sénégal Emergent (P.S.E.)
- Déviation par rapport aux émissions prévues d'ici 2020 – 2025 et 2030;
- Composantes Atténuation, Adaptation et Finance;
- Besoins en technologies, renforcement des capacités et marchés carbone abordés;
- Tous secteurs (basé sur GIEC): Energie, industrie, déchets, agriculture et foresterie;
- Structures de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation, de vérification de notification sommairement présentée;
- Options inconditionnelles: réalisées avec les ressources nationales;
- Options conditionnelles: soutien de la communauté internationale;
- Présentation des bénéfices socio-économiques des mesures préconisées.

Composante Adaptation: Impacts

Etude de la vulnérabilité en fonction de plusieurs scénarios

Etude des impacts sur les systèmes biophysiques

- Les réserves hydrauliques :
- La biodiversité et les écosystèmes :
- Les sols et les terres agricoles
- Les océans et les mers

Impacts sur les systèmes socio-économiques

- Le tourisme
- L'agriculture
- La pêche
- L'habitat et la santé

Composante Adaptation: Impacts sur l' Agriculture

Impacts sur les systèmes biophysiques :

- Baisse de plus de 50% du débit des fleuves Sénégal et Gambie
- Remontée des eaux marines sur la Casamance, le Sine et le Saloum
- Assèchement du Ferlo et des vallées associées
- Baisse générale du niveau des nappes
- Assèchement des rivières continentales et autres plaines d'inondation
- Salinisation des eaux douces et des terres de culture dans les biefs maritimes
- Réduction du couvert végétal
- Erosion hydrique et éolienne
- Dégradation des sols dénudés
- Salinisation des terres

Dégradations des écosystèmes naturels

- Baisse de 3 % de la contribution du secteur au PIB entre 1997 et 2011
- Baisse des rendements agricoles et de la productivité du secteur de l'élevage
- Prévision : baisse de 30% de la production céréalière à l'horizon 2025

Composante Adaptation: Options

- **Biodiversité**

- Mise en œuvre des instruments tels que : la Stratégie et le Plan National d'Action sur la Biodiversité (SPNAB), la Politique Nationale de Gestion des Zones Humides (PNZH), le projet de loi-cadre sur la biodiversité et les aires protégées ;
- Renforcement de la résilience des écosystèmes;

- **Zones côtières**

- Mise en place et soutien d'un observatoire du littoral ;
- Protection des zones vulnérables et /ou déplacement des populations vulnérables ;
- Études scientifiques et techniques sur la restauration des écosystèmes côtiers menacés ;

- **Ressources en Eau**

- Maitrise de la ressource ;
- Gestion Intégrée des Ressources en Eau ;

- **Pêche**

- Promotion de l'assurance-pêche;
- Prévention et gestion des risques et catastrophes ;
- Amélioration de l'efficacité de la gestion et extension des aires marines protégées et des parcs marins ;
- Développement de l'aquaculture durable et gestion durable des ressources halieutiques ;

Composante Adaptation: Options pour l'Agriculture

- **Agriculture**

- Promotion des technologies de Gestion Durable des Terres (GDT) ;
- Amélioration et adaptation des productions végétales et forestières ;
- Promotion de l'assurance agricole ;
- Promotion de l'information climatique ;
- Mise à l'échelle de la gestion concertée des ressources naturelles ;

- **Élevage**

- Développement d'unités pastorales ;
- Promotion de l'assurance pastorale ;
- Amélioration génétique des espèces ;
- Amélioration et adaptation de la production et santé animale ;

- **Inondation**

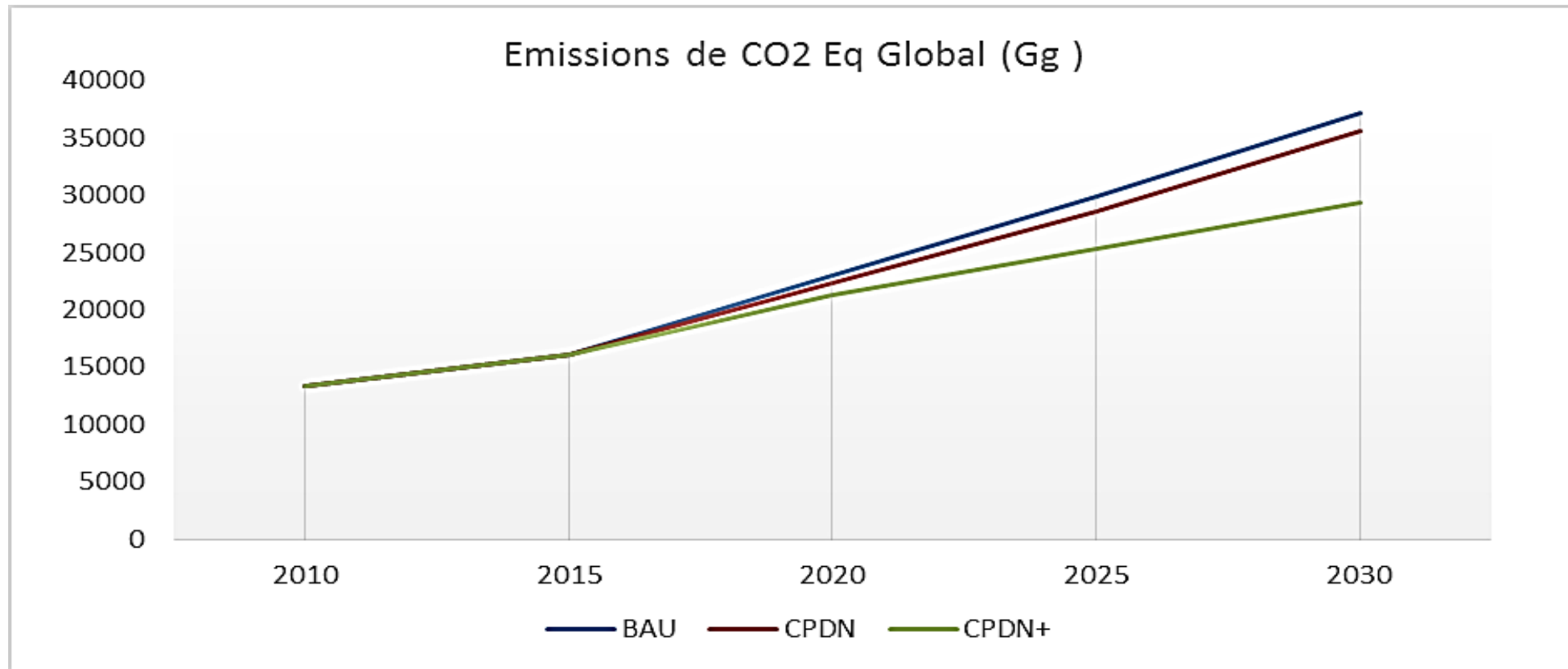
- Renforcement des infrastructures d'assainissements et des systèmes de drainage des eaux pluviales dans les villes ;
- Planification des écosystèmes urbains intégrant les bassins versants ;

- **Santé**

- Renforcement et mise en œuvre du système de surveillance épidémiologique

Composante Atténuation et options

- Basée sur les options du Plan Sénégal Emergent et des politiques, stratégies, plans et programmes sectoriels
- Tous les secteurs du GIEC 2006: Energie, PIUP, Déchets, AFAT.



Composante Atténuation et options (suite)

Options inconditionnelles

- Niveau de réduction des émissions par rapport au Business as Usual (BAU) :
 - Horizon 2020 : 3 %
 - Horizon 2025 : 4 %
 - Horizon 2030 : 5 %
- Coût : 1 800 000 000 USD

Options conditionnelles

- Niveau de réduction des émissions par rapport au BAU :
 - Horizon 2020 : 7 %
 - Horizon 2025 : 15 %
 - Horizon 2030 : 21 %
- Coût : 5 000 000 000 USD

Composante Atténuation: Agriculture

Objectifs	Options inconditionnelles	Options conditionnelles
Mise en œuvre de programmes et projets	Programme de relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS)	<ul style="list-style-type: none"> • Système de Riziculture Intensif (SRI) : Économie de près de 40 % en eau par rapport à la riziculture traditionnelle inondée • Gestion Durable des Terres: Application des bonnes pratiques d'Agroforesterie, de Régénération Naturelle Assistée (RNA) et d'utilisation de la fumure organique sur la moitié des superficies emblavées à l'horizon 2035 • Combinaison d'arbres, cultures classiques et/ou d'animaux sous forme d'arrangement • Récupération des effluents des bio-digesteurs installés
Niveau de réduction des émissions de GES par rapport au émissions prévues (BaU)	Réduction de 0,08%, 0,14% et 0,19% respectivement en 2020, 2025 et 2030	Réduction de 0,35%, 0,51% et 0,63% respectivement en 2020, 2025 et 2030
Coûts	396 105 823 USD	1 796 052 928 USD

Autres composantes

- **Besoins financiers**
- **Besoins dans le domaine du développement et du transfert de technologies**
- **Besoins dans le domaine du renforcement des capacités humaines et institutionnelles**
- **L'utilisation éventuelle des mécanismes de marchés**

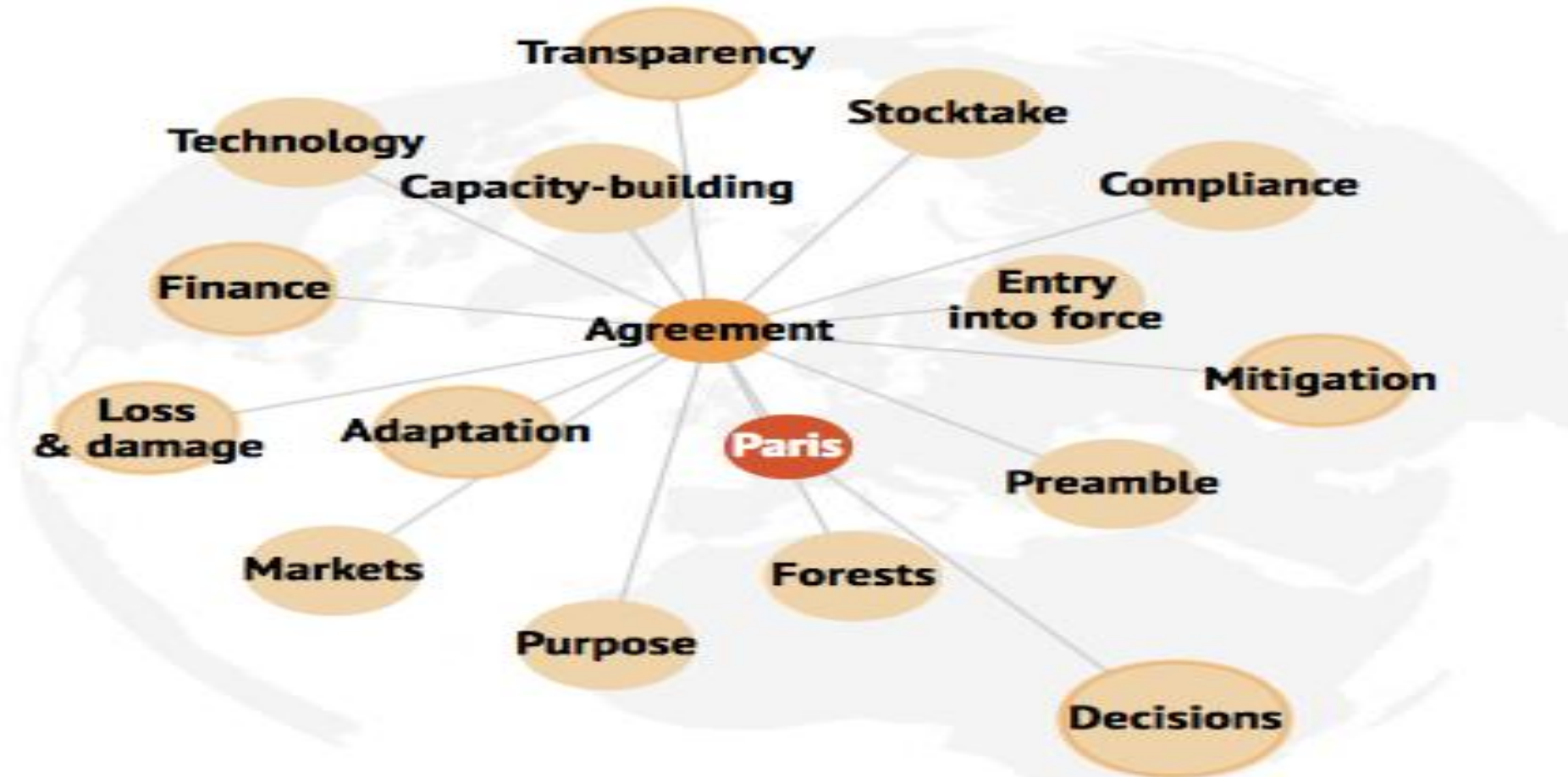
Dispositif de Mise en œuvre, de Suivi, de Notification et d'Évaluation

- Sous la supervision de la Direction de l'Environnement et des Établissements Classés, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, le suivi et l'évaluation des projets/programmes se basera sur des dispositifs existants mais nécessitera également la mise en place de nouveaux outils;
- Le COMNACC sera la plateforme chargée de veiller au suivi des activités prévues dans la présente contribution en relation avec les départements sectoriels

ACCORD



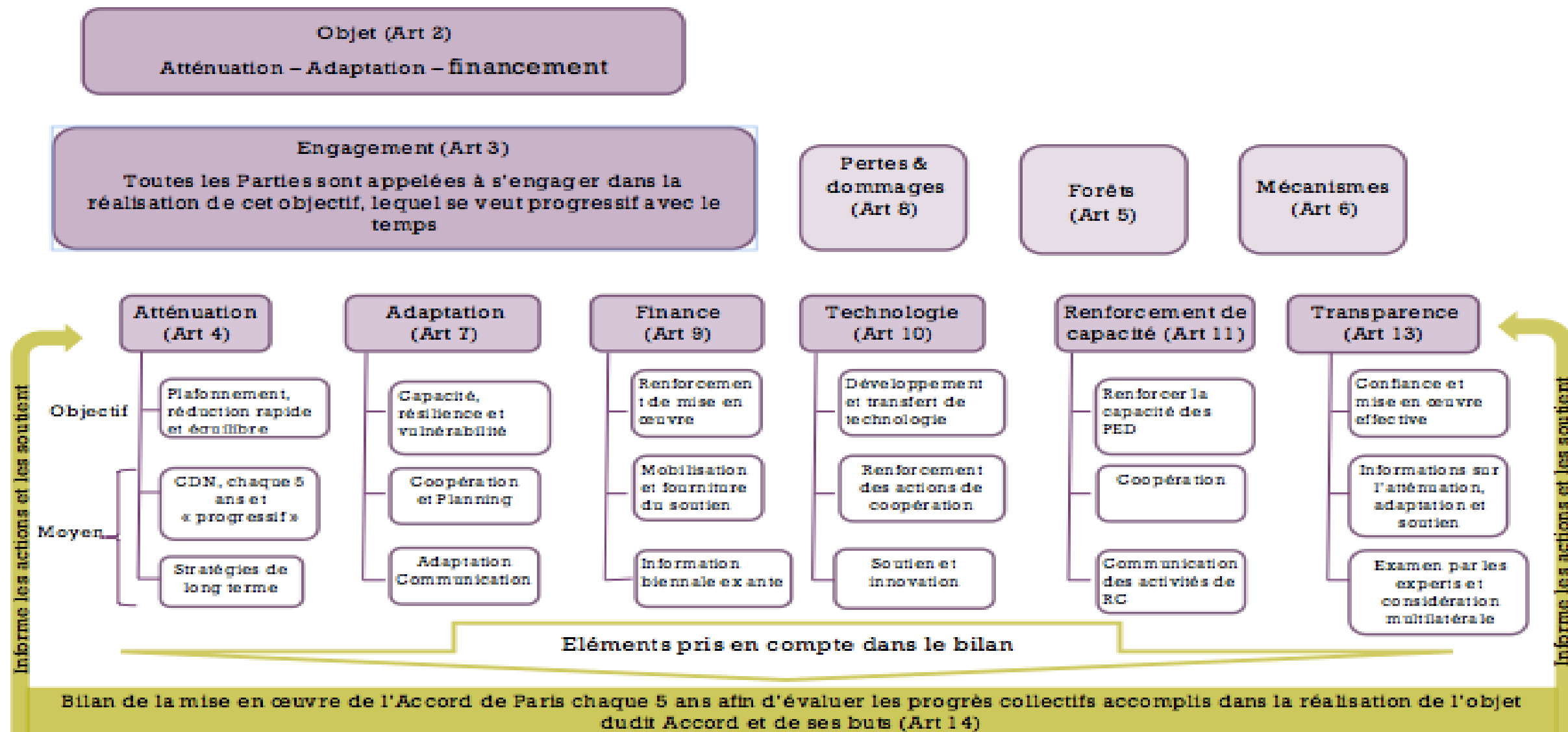
DE PARIS



ACCORD DE PARIS: 29 Articles

Articles	Contenu	Articles	Contenu
Préambule	Principes	Article 15	Mécanisme de facilitation Mise en Œuvre
Article 1	Définitions	Article 16	Gouvernance
Article 2	Objectifs	Article 17	Mandat secrétariat
Article 3	Atténuation – Engagements - CDN	Article 18	Organes Subsidiaires
Article 4	Renforcement de l'ambition	Article 19	Directives aux Organes Subsidiaires
Article 5	Forêts	Article 20	Signature et ratification
Article 6	Nouveaux mécanismes flexibilité	Article 21	Entrée en vigueur
Article 7	Adaptation	Article 22	Amendement de l'Accord
Article 8	Pertes et préjudices	Article 23	Amendement Annexes Accord
Article 9	Finance	Article 24	Règlement des différents
Article 10	Transfert de Technologie	Article 25	Droit de vote
Article 11	Renforcement des capacités	Article 26	Dépositaire de l'Accord
Article 12	Education et sensibilisation	Article 27	Réserve à l'Accord
Article 13	Cadre de transparence	Article 28	Expiration
Article 14	Bilan mondial quinquennal	Article 29	Traduction de l'Accord

Structure de l'Accord de Paris



Source: Auteurs, version française de la structure de l'Accord de Paris présenté par (Bodle, Donat et Duwe 2016)

DEFI DE L'AMBITION



L' AVANT 2020

- **Entre 2012 – 2015:**

- Réunions techniques d'experts: Energies renouvelables et efficacité énergétique, l'Environnement Urbain, l'utilisation des terres, la capture, l'utilisation et le stockage du carbone, les gaz non-CO2, etc.
- Forum sur les expériences et les meilleures pratiques des villes et des collectivités dans les domaines de l'adaptation et d'atténuation tel que mandaté par Varsovie.

- **Décision de la COP 21:**

- Continuer les réunions techniques d'experts dans le domaine de l'atténuation;
- Initier les réunions techniques d'experts dans le domaine de l'Adaptation;
- Organiser deux réunions techniques par an sous la direction de deux champions nommés;
- Organiser une réunion de haut niveau pour apprécier les résultats et faire des recommandations à la COP 22;
- Lancer de nouvelles initiatives dans les domaines de l'atténuation et de l'Adaptation telles que « Mission Innovation » et « Alliance solaire internationale »

L'Après Paris

- Signature de l'Accord de Paris par plus de 150 Parties en Avril 16;
- Déclenchement processus de ratification au Sénégal (projet de loi – Avril 16);
- Partage, vulgarisation, amendements de la CPDN du Sénégal;
- Conseil interministériel présidé par le P.M. prévu;
- Soumission CDN lors de la ratification;
- Négociation des règles, modalités, procédures, directives, etc... pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris dans le cadre des O.S, de l'A.P.A. à valider par C.M.A;
- Entrée en vigueur si 55 Parties représentant 55% des émissions mondiales ratifient l'Accord;
- Possible entrée en vigueur précoce.

Proche de
40% des
Émissions globales



Je vous remercie pour votre
aimable attention